



L'élément 1 du cadre stratégique relatif aux forêts et au changement climatique offre un cadre efficace pour l'atténuation et à l'adaptation à partir des forêts

**INTRODUCTION PAR
M. EMMANUEL ZE MEKA, DIRECTEUR EXÉCUTIF DE
L'ORGANISATION INTERNATIONALE DES BOIS TROPICAUX**

**19ème session du Comité des forêts de la FAO
Semaine mondiale des forêts
17 mars 2009**

Mesdames et messieurs,

« Les difficultés environnementales auxquelles nous sommes confrontés ne sont pas nouvelles, ce n'est cependant que récemment que nous avons commencé à comprendre leur complexité... Le ralentissement de l'expansion économique et la stagnation du commerce mondial ... ont mis à l'épreuve l'aptitude de toutes les nations à réagir et à s'adapter ».

Cette phrase est une citation, mais qui ne date pas d'aujourd'hui. On la trouve en effet dans le Rapport Brundtland, « Notre avenir à tous », publié en 1987. Cette citation résonne de manière particulière à nos oreilles, son écho actuel étant à la fois étrange et inquiétant.

La problématique écologique à laquelle nous sommes confrontés est communément admise depuis longtemps déjà. Le Rapport Brundtland fut suivi en 1992 du premier Sommet de la Terre, dans lequel nombre de

nos problèmes environnementaux d'échelle mondiale, dont le changement climatique, furent reconnus pour la première fois par la communauté internationale. Voilà plus de 40 ans écoulés depuis que furent entamées les premières discussions qui devaient déboucher sur un Accord international sur les bois tropicaux, tentative précoce d'associer la conservation et la mise en valeur des forêts tropicales. Cette étape marquante, et d'autres qui ont suivi, témoignent que depuis longtemps nous n'ignorons rien du fait que les actions humaines nous entraînent dans une crise environnementale.

Et pourtant, la communauté mondiale continue de se montrer pusillanime. Le rapport de 2007 du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat indiquait que les émissions mondiales des principaux gaz à effet de serre s'étaient accrues de 70 % entre 1970 et 2004 et qu'à ce jour, cette augmentation ne montraient aucun signe de fléchissement.

Évaluant les causes du réchauffement du climat mondial, le GIEC a situé à la troisième place la foresterie, l'utilisation des terres et les modifications d'utilisation des terres, ensemble d'activités qui n'est dépassé sur ce plan que par la production énergétique et l'industrie. Le déboisement est le premier coupable dans ce secteur, et le facteur principal du déboisement est évidemment le défrichement des terres pour l'agriculture et d'autres formes d'aménagement de l'espace. Nous savons tout autant que les forêts en croissance rapide peuvent rapidement piéger le carbone. À l'heure actuelle, le bilan est négatif : le GIEC estime que le déboisement, la dégradation des forêts et d'autres modifications des forêts représentent environ 17 % des émissions de gaz à effet de serre, principalement dans les pays tropicaux. Mais en

freinant le déboisement, et en augmentant la superficie des forêts de croissance rapide, nous pouvons contribuer à infléchir le changement climatique. C'est ainsi que nous, acteurs forestiers internationaux, avons un rôle important à jouer – et ce rôle peut même s'avérer déterminant.

Les institutions forestières de premier plan veulent faire en sorte que le rôle des forêts dans l'atténuation du changement climatique et l'adaptation qu'il nécessite soient pleinement prises en compte dans les négociations sur le changement climatique. Ce sont donc 14 de ces institutions, dont l'OIBT, qui se sont rassemblées sous la bannière du Partenariat de collaboration sur les forêts, pour surmonter les divisions qui, d'après un commentateur au moins¹, caractérise la scène politique internationale en matière de forêts, et afin de produire une position unanime et exempte d'ambiguïtés sur les liens entre le changement climatique et le secteur forestier. Cette position a été publiée sous le titre *Un cadre stratégique pour les forêts et le changement climatique*.

La pierre angulaire de cette position est la gestion durable des forêts, que le monde forestier désigne habituellement par son sigle de GDF ou SFM, en Anglais. Bien que déployée sur une partie relativement modeste du domaine forestier mondial, la GDF nous fournit un cadre souple, robuste, crédible et suffisamment éprouvé pour assurer simultanément une réduction des émissions de gaz carbonique et un piégeage du carbone, tout en aidant à l'adaptation au changement climatique. Le concept de GDF est suffisamment large pour être appliqué aux forêts de production de bois, aux forêts protégées et aux plantations forestières. Il peut contribuer à assurer la conservation de la

¹ Smouts, M-C (2001) *Forêts tropicales, jungle internationale: les revers d'une écopolitique mondiale*, Presses de Sciences PO, Paris, France.

biodiversité, à dégager des revenus et à créer des emplois au plan local, permettant ainsi de lutter contre la pauvreté tout en assurant la permanence d'un large éventail de services écologiques.

La GDF n'a pas été adoptée aussi largement que l'on pourrait le souhaiter en raison d'un grand nombre de problèmes sociaux, environnementaux, gouvernementaux et techniques. Les membres du PCF ont une connaissance intime de ces problèmes et procurent une assistance à leurs pays membres dans ces domaines. Nous faisons des progrès, et l'attention croissante des initiatives d'atténuation des changements climatiques et d'adaptation à leurs effets, et les financements croissants qu'elles promettent, permettent d'espérer des progrès plus rapides dans l'avenir.

Dans le court terme, la possibilité la plus importante offertes par les forêts pour atténuer les effets du changement climatique sont celles offertes par la réduction des émissions résultant du déboisement et de la dégradation des forêts, désignée sous le sigle REDD. Mais de nombreuses autres options peuvent être mises en œuvre dans le cadre de la GDF, parmi lesquelles la conservation des forêts, la restauration des forêts, le boisement, la production bio-dendro-énergétique, et l'utilisation de produits ligneux durables en remplacement de matériaux à fort taux d'émissions.

La mise en œuvre du REDD n'a pas pour corollaire la fin de la production de bois. La recherche sur l'exploitation à faible impact dans les forêts tropicales naturelles a permis de conclure que des coupes forestières à impact réduit peuvent se traduire par des gains de productivité tout en réduisant les impacts environnementaux sur le milieu.

On a récemment estimé que les réductions d'émissions pouvant être obtenues par une exploitation forestière à impact réduit sont équivalentes à 10 % au moins de celles qui peuvent être escomptés en freinant la déforestation dans les tropiques.²

Le bois produit par la GDF peut fixer le carbone de manière efficace ; tandis que les matériaux concurrents, comme le ciment, l'acier, l'aluminium et la matière plastique sont des émetteurs nets de carbone. La fixation et le stockage du carbone dans des produits ligneux à grande durée de vie, telles que les charpentes, constituent donc un bon moyen de lutter contre le changement climatique.

Le secteur de la production d'énergie, considéré comme premier émetteur de gaz à effet de serre, offre une autre possibilité. L'exploitation des combustibles ligneux en remplacement de combustibles fossiles gagne du terrain un peu partout dans le monde. Par rapport à d'autres sources d'énergie renouvelables comme le solaire, l'hydroélectricité et l'éolien, les plantations de bois énergie ne requièrent qu'un modeste investissement et développement technologique, et pourrait constituer un mode d'exploitation des sols particulièrement rentable sur des parcelles agricoles abandonnées. Les pays tropicaux présentent un avantage comparé dans ce domaine du fait des taux de croissance élevés qui peuvent y être obtenus. Comme dans les forêts naturelles toutefois, la production des plantations forestières doit reposer sur la GDF. Cela signifie entre autres que les meilleures essences doivent être identifiées et mises en valeur, que des techniques de production adaptées doivent être mises en œuvre et que toutes les

² Putz FE, Zuidema PA, Pinard MA, Boot RGA, Sayer JA, et al. (2008) Improved tropical forest management for carbon retention. PLoS Biol 6(7):e166. doi:10.1371/journal.pbio.0060166

préoccupations environnementales et sociales doivent être prises en compte, évaluées et traitées.

Même dans les forêts semi-arides, qui ne recèlent que de faibles valeurs carbone, l'introduction de la GDF représentera un apport important à l'atténuation du changement climatique.

La GDF est également importante dans l'adaptation au changement climatique. Le changement climatique pose un grave défi à de nombreuses forêts et aux populations qui en sont tributaires pour leurs moyens d'existence et met en péril les services écologiques qu'elles fournissent. Le déploiement de la GDF qui, par nature, doit être adaptative aux conditions écologiques en évolution, doit aider à relever ces défis à la fois pour les forêts et les populations concernées.

La GDF devrait par conséquent être au cœur du régime post-2012 d'atténuation du changement climatique et d'adaptation à ses effets. Elle devrait figurer en bonne place à l'ordre du jour des négociations de la 15^{ème} Conférence des Parties à la Convention-Cadre des Nations Unies sur le changement climatique, qui doit se tenir cette année à Copenhague. Les négociateurs devraient s'attacher aux moyens d'encourager l'adoption et la propagation de la GDF, en mettant à disposition des initiatives qui feront de la GDF un choix d'utilisation des terres attractif.

Pour leur part, les agences forestières peuvent faire en sorte que l'atténuation du changement climatique soit intégrée dans les stratégies nationales de GDF. Pour que la GDF devienne aussi répandue que nous le souhaitons, les capacités pour y parvenir doivent être largement

renforcées. Une démarche coordonnée au niveau national est requise, et des organismes internationaux, tels ceux qui composent le PCF, devraient apporter leur appui à de telles démarches, au plan financier comme au plan technique. Il convient également de veiller à la bonne gouvernance dans le secteur forestier, en particulier pour faire en sorte que les populations autochtones et les propriétaires fonciers et utilisateurs des sols puissent prendre part aux décisions d'aménagement des forêts et partager les avantages de la GDF.

Avec un accord post-Kyoto désormais en vue, et la communauté internationale qui s'est engagée à prendre des mesures, nous pourrions bien entrer dans une nouvelle phase passionnante de développement de la GDF. Il est impératif que nous, la communauté forestière, nous engagions pleinement dans le débat. Nous pouvons montrer l'exemple, en témoignant de la plénitude de notre engagement aux principes de la GDF et en les mettant en acte.

Comme j'ai souligné hier avec insistance Mr. Ian Heino, le secteur forestier ne fait pas partie du problème. Il représente plutôt une grande partie de la solution au problème du changement climatique. Il offre plusieurs options qui pourraient être mises en œuvre pour ce faire. Pour qu'il en soit ainsi, la contribution de la GDF devrait être reconnue dans les négociations sur le changement climatique, et des mécanismes adéquats de financements additionnels devraient être mis en place pour en réaliser tout le potentiel.

Je vous remercie pour votre aimable attention.